



Protéger les idées : votre atout maître en entreprise.

**Plagiat, contrefaçon et usages non autorisés :
Naviguons ensemble sur la carte des risques**

Note de mentor : Nous voulons que vous voyiez ce sujet comme une opportunité de devenir de meilleurs professionnels, plus aguerris et plus respectés.

Pourquoi ce sujet est **CRUCIAL** pour votre réussite ?

Dans votre future carrière, vous allez créer, innover, et utiliser des créations existantes. Maîtriser ces règles, ce n'est pas juste pour l'examen. C'est le réflexe qui fera de vous des professionnels respectés, créatifs et audacieux.



Protéger VOS créations :

Pour donner de la valeur à votre travail.



Respecter les autres :

Pour construire une réputation solide et fiable.



Éviter les pièges :

Pour sécuriser vos projets et votre entreprise.

Pour tout comprendre, imaginez un gâteau.

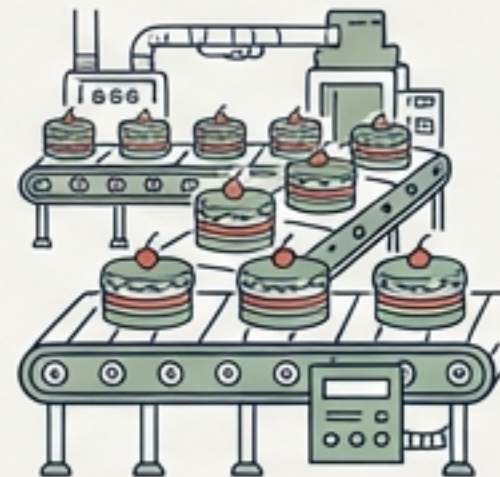
On sait que ces termes juridiques peuvent faire un peu peur. Pour tout simplifier, pensons à votre création comme à un délicieux gâteau que vous avez préparé.

Le Plagiat



Quelqu'un prend votre gâteau, le met dans sa propre boîte et dit : "C'est moi qui l'ai fait".

(Le problème : **l'attribution**)



Quelqu'un vole votre recette, refait le même gâteau en série et le vend.

(Le problème : **la reproduction**)

L'Usage non autorisé



Vous donnez une part à un ami pour qu'il la mange chez lui, mais il la vend dans la rue.

(Le problème : le **non-respect des conditions**)

Les 3 territoires du risque à maîtriser.



Notre parcours est simple. Nous allons explorer ces trois zones une par une.
À la fin, vous saurez exactement comment vous orienter.

Territoire n°1 : Le Plagiat, une question d'honnêteté.



« C'est moi qui l'ai fait ! »

Définition simple : S'approprier une œuvre ou des idées en les présentant comme les siennes.

Les formes courantes :



Copie intégrale sans attribution de la source.



Paraphrase d'une idée sans mentionner l'auteur.



Auto-plagiat (réutiliser son propre travail sans le signaler).

Les risques principaux :

- **Réputation** : Perte de crédibilité immédiate.
- **Sanctions** : Académiques ou professionnelles.
- **Juridique** : Action civile possible de l'auteur.

Exemple concret :

Un étudiant reprend des paragraphes entiers d'un mémoire trouvé en ligne pour rédiger le sien, sans citer la source. C'est un risque direct pour son diplôme.

Territoire n°2 : La Contrefaçon, la ligne rouge juridique.



Vendre des copies de votre gâteau.

« Là, on change de dimension. Ce n'est plus seulement une question d'éthique, c'est une infraction à la loi, avec des conséquences très lourdes. »

Caractéristique	Description
Infraction	Civile ET Pénale
Sanctions pénales max.	300 000 € d'amende et 3 ans de prison
Prescription	6 ans pour agir en justice (civil et pénal)

Source : Code de la propriété intellectuelle (Art. L335-2, L335-3), Code de procédure pénale (Art. 8).

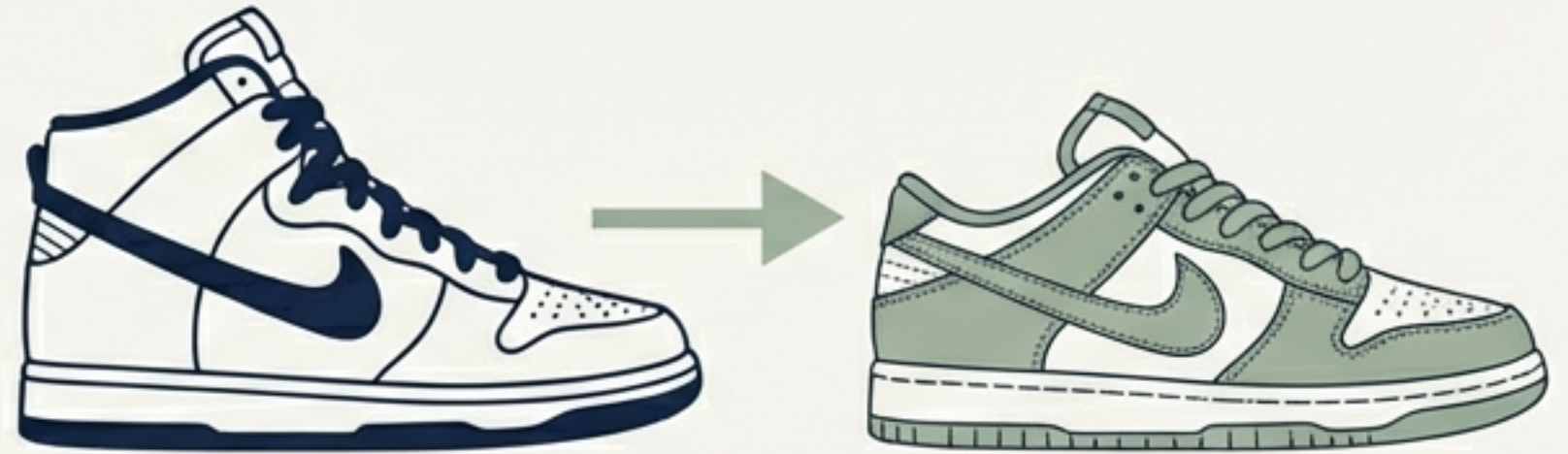
Du logiciel à la sneaker : la contrefaçon est partout.



Le risque en entreprise

Scénario : Une PME utilise un logiciel sans acquitter les licences nécessaires pour tous ses postes de travail.

Analyse : C'est de la contrefaçon de logiciel, un risque financier majeur en cas de contrôle.



Le cas réel

L'affaire : Nike vs. Warren Lotas (2018).

Scénario : Un designer crée des sneakers très inspirées des célèbres Dunks de Nike. Le tribunal a jugé que cela créait une confusion et a qualifié les modèles de contrefaçon.

Conséquence : Interdiction de la vente des sneakers litigieuses.

Territoire n°3 : L'Usage non autorisé, le contrat est la règle du jeu.



Vendre la part de gâteau
que l'on vous a offerte.

Définition simple : Utiliser une œuvre (photo, police d'écriture, musique) en dehors du cadre défini par sa licence.



Exemple à retenir :

Une entreprise télécharge une photo sous licence "Creative Commons Non-Commercial" (CC-BY-NC) pour illustrer une publicité payante sur Instagram.

- **Le problème :** L'usage commercial était explicitement interdit par la licence.
- **La conséquence :** C'est un usage non autorisé qui devient alors qualifiable de contrefaçon.

Le point de confusion à éviter : Plagiat vs. Contrefaçon.

« Beaucoup de gens confondent les deux, c'est une erreur classique.
Retenons une chose simple pour ne plus jamais hésiter : »



Plagiat

Le problème : L'ATTRIBUTION.

On se fait passer pour l'auteur.

La sanction :

Question d'**ÉTHIQUE**, de réputation,
de sanction académique/pro.

VS.



Contrefaçon

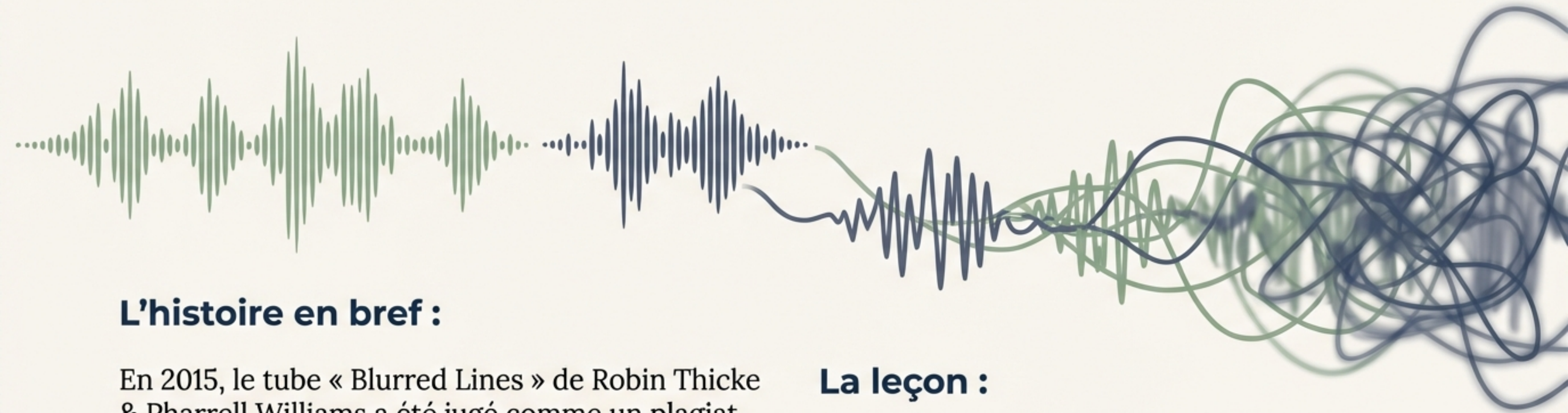
Le problème : L'AUTORISATION.

On reproduit sans avoir le droit de le faire.

La sanction :

Infraction **JURIDIQUE** (civile et pénale).

Le cas « Blurred Lines » : où s'arrête l'inspiration ?



L'histoire en bref :

En 2015, le tube « Blurred Lines » de Robin Thicke & Pharrell Williams a été jugé comme un plagiat de « Got to Give It Up » de Marvin Gaye. Ce n'était pas une copie note pour note, mais une appropriation de l'atmosphère, du « groove » et des éléments clés.

La leçon :

Les artistes ont été condamnés à **5 millions de dollars** de dommages. Une décision qui a marqué l'industrie et qui nous rappelle que même l'inspiration a des limites légales.

Votre carte des risques complétée.



Notre conviction : Respecter la propriété intellectuelle, c'est **jouer collectif**.
On protège ses idées pour pouvoir s'inspirer de celles des autres en toute sécurité.

De l'examen à l'entreprise, vous avez les clés.



- Vous voyez, ce n'était pas si compliqué ! Ce que vous venez d'apprendre est un véritable avantage concurrentiel.
- Pour votre examen, vous savez identifier et différencier chaque risque avec précision.
- Pour votre carrière, vous avez le réflexe pour innover de manière éthique et sécurisée. C'est cette rigueur qui inspire la confiance.

Message final : Soyez fiers de ce que vous créez. Et soyez respectueux de ce que les autres ont créé. C'est le secret d'une carrière durable et innovante. Nous avons confiance en vous.